Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

**Band:** 65 (1914)

**Heft:** 9-10

Rubrik: Chronique forestière

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

**Download PDF:** 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'Arve, le 3 octobre 1888, a charrié, d'après M. Albert Brun, 32 gr de sable par litre.

Je publierai, avec mes collaborateurs, une étude détaillée sur la question du charriage des alluvions, ainsi que les cartes des deltas récemment levées, dans le II<sup>me</sup> volume des "Annales du Service de l'Hydrographie nationale".



## Pâte de bois mort.

Nous reproduisons l'information suivante parue dans le Papier-Fabrikant:

Une papeterie, faisant des papiers d'impression, reçut tout à coup un grand nombre de réclamations contre la trop grande spongiosité du papier livré. Des modifications apportées à la trituration et au collage restèrent sans résultat et le papier donnait en outre beaucoup de poussière à l'impression. Un examen approfondi montra que la pâte mécanique était seule en cause. Elle avait été fabriquée avec du vieux bois, mort en partie.



# Chronique forestière.

# Confédération.

# Le Département fédéral de l'Intérieur, Inspection des Forêts, Chasse et Pêche, aux Gouvernements de tous les cantons.

Monsieur le président et Messieurs,

La guerre, qui sévit actuellement dans les pays voisins, risque d'exercer son influence néfaste également sur le marché de nos bois d'affouage. Les approvisionnements en charbon, quoique assez importants, pourraient bien s'épuiser et leur renouvellement se heurter à de grandes difficultés. L'importation des bois de feu de l'étranger risque de subir un ralentissement, très sensible.

Il est donc à prévoir que, dès l'entrée de l'hiver, nos populations feront appel, dans une plus grande mesure que de coutume, au bois de feu, soit pour chauffer les appartements, soit, notamment dans les villes, pour suppléer au gaz pour la cuisson.

Dans ces conditions, il convient de créer dès maintenant des réserves de bois de chauffage. Cela peut se faire, en premier lieu, en asseyant les coups annuelles, de préférence dans les peuplements de feuillus, puis aussi en activant les coupes d'éclaircie et de nettoiement; d'autant plus qu'en l'état actuel du marché, les bois d'œuvre auront de la peine à s'écouler, à des prix rémunérateurs. Mais il est à prévoir

que la possibilité ordinaire ne suffira pas partout pour répondre à tous les besoins, en sorte qu'il convient d'envisager l'exploitation de coupes extraordinaires, quitte à répartir cet excédent sur les prochains exercices.

Nous vous invitons en conséquence à prendre, dès ce jour, toutes les mesures commandées par les circonstances extraordinaires dans lesquelles nous vivons et de nous informer des décisions que vous aurez prises pour assurer l'alimentation du marché interne des bois de feu.

Veuillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs, les assurances de notre considération très distinguée.

#### Cantons.

**Berne.** M. *Pulfer*, jusqu'ici conservateur des forêts de l'Oberland, passe provisoirement en cette qualité, au Jura, en remplacement de M. *Frey*, que la maladie empêche de remplir ses fonctions.

Valais. M. Otto Muller, adjoint à l'inspection cantonale de Nidwald, est nommé inspecteur forestier du I<sup>re</sup> arrondissement, en remplacement de M. Uttinger, démissionnaire.

M. Piguet, adjoint à l'inspection cantonale à Sion, passe inspecteur du V<sup>me</sup> arrondissement à la place de M. Durbellay, nommé à Fribourg.

M. de Tribolet, adjoint à l'inspection cantonale à Sarnen, passe en cette qualité à Sion.



#### Comité permanent de la Société des forestiers suisses.

Président: M. Muret, inspecteur cantonal des forêts, à Laussanne. Vice-président: M. Enderlin, inspecteur cantonal des forêts, à Coire.

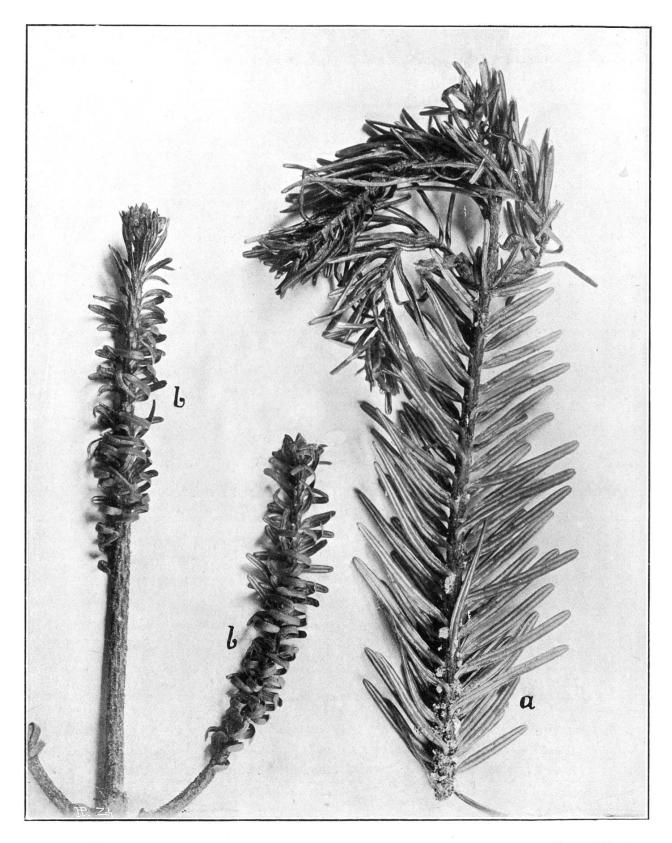
Caissier: M. Muller, insp. forestier, Bâle (Chèque postal V 1542, Bâle).

Secrétaire: M. Wanger, inspecteur cantonal des forêts à Aarau.

M. Muller, inspecteur forestier, Bienne.

## 

Aufsätze: Kurzer Bericht über den Forst von Bellême. Nach einem Artikel von A. Barbey im Journal forestier gekürzt ins Deutsche übertragen. — Die Bewirtschaftung der Alpgenossenschaftswälder im Lichte des bernischen Forstgesetzes. Referat, gehalten an der Jahresversammlung des bernischen Forstvereins, in Brienz, 5.—6. September 1913, von T. Christen, Kreisoberförster in Zweisimmen. — Weiteres zur Kenntnis der Chermesiden der Schweiz. Von N. Cholodkovsky, St. Petersburg. — Nochmals die "Förderung des Plenterwaldes". Von Dr. F. Fankhauser. — Eigentümliches von der "Kontrollmethode". — Vereinsangelegenheiten: Programm für die Jahresversammlung des Schweizer. Forstvereins, vom 23.—25. August 1914 in Langnau (Bern). — Jahresrechnungen 1913/14. — Entwurf des Voranschlages über Einnahmen und Ausgaben pro 1914/15. — Thesen zum Referate "Beschaffung guter Waldsamen von geeigneter Herkunft durch den Bund". — Preisaufgabe. — Mitteilungen: Die Wellingtonien der Forstschule in Zürich (Schluss). — Aus dem Mittelwaldgebiet. — Zürcherische Vorsteherexkursion und 50 jähriges Amtsjubiläum von Forstmeister Hrch. Keller in Veltheim. — Forstliche Nachrichten. — Bücheranzeigen.



Phot. A. Barbey.

Ravages du *Chermes piceæ* Ratz. (*Dreyfusia Nuesslini* C. B.) sur des rameaux de Sapin blanc.

- a) Femelles pondeuses (forme «Exsulans»).
- b) Pousses de l'année avec déformation des aiguilles.